



Séminaire de réflexion du 28/09/2011 Comment faire face à la pénurie d'enseignants

La pénurie d'enseignants est un sujet récurrent en particulier dans la région bruxelloise. De nombreuses questions gravitent autour de ce sujet. De quelle manière les enseignants, les directeurs, les élèves ainsi que les parents perçoivent et réagissent à ce manque de professionnels ? De quelle manière les politiques et pouvoirs organisateurs répondent à ce phénomène ? Ce sont de nombreuses questions auxquelles ont essayé de répondre les acteurs de terrain à l'occasion de deux tables rondes organisées par le Centre Régional du Libre Examen de Bruxelles. Ces acteurs ont en commun de se préoccuper d'un sujet qui touche chaque citoyen. En effet, l'école n'est-elle pas la base fondamentale de notre société de demain ?

Orateurs :

Madame Anne Bernard - Centre Régional du Libre Examen de Bruxelles

Madame Emilie Dupont - Pouvoir Organisateur de la Ville de Bruxelles

Madame Michèle Braipson - Directrice adjoint de l'Institut De Mot-Couvreur

Madame Michèle Masil - Directrice de l'école Tivoli

Monsieur Laurent Berger - Professeur à Uccle 2

Madame Valérie Denayer - Interrégionale de Bruxelles CGSP

Madame Marie-Christine Linard - Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

Monsieur Emilio Danero - Ecole des Devoirs et Groupe d'Entraide Scolaire



Les enseignants, ça compte ! **La situation en quelques chiffres**

La pénurie d'enseignants n'est pas un problème tout à fait nouveau : le « Plan d'action contre la pénurie » des Ministres Rudy Demotte et Pierre Hazette le signale en 2002 et parle de pics de pénurie au moment des rentrées scolaires et en plein creux de l'hiver.

Phénomène qui va en s'amplifiant sous l'effet de la pression démographique importante à dans la région de Bruxelles-Capitale. Déjà dans les écoles maternelles et primaires, très prochainement dans le secondaire.

Je n'ai pas de chiffres très satisfaisants ni très complets : début septembre, on parlait de 170 élèves sans écoles en primaire à région bruxelloise francophone... Combien sont-ils maintenant sans solution un mois après la rentrée ?

Concernant le secondaire, les chiffres sont encore plus difficiles à trouver : une enquête de 2008 montrait que, dans le secondaire inférieur, 15% des cours ne sont pas pourvus en professeurs de français, 11% en professeurs de maths ; dans le secondaire supérieur, 11,7% des cours ne sont pas pourvus en professeurs de français, 8,3% en professeurs de néerlandais, 7,9% en professeurs d'anglais

Même si les cours sont pourvus, beaucoup de professeurs n'ont pas le titre requis, C'était le cas, toujours en 2008, pour 7,5% des professeurs de maths ; 6,4% de français ; 5% d'anglais, 4,9% sciences, 4,7% néerlandais.

Autres chiffres : concernant la formation initiale des enseignants : une étude a suivi une cohorte d'une centaine d'étudiants de bac primaire pendant leurs 3 années de formation : 45% d'entre eux auraient abandonné leurs études avant d'être diplômés. Le chiffre augmente encore à plus de 55% pour la formation d'instituteurs maternels.

Enfin : 19,7 est le nombre moyen d'élèves par classe primaire. C'est moins que 20 qui est le plafond moyen. Mais cela veut dire qu'il existe beaucoup de classes où les enfants sont bien plus nombreux !

En secondaire les normes sont encore plus élevées : 24 au 1^{er} degré ; pour le technique, 27 élèves au 2^{ème} et 3^{ème} degrés ; pour le général, respectivement 27 et 30 élèves au 2^{ème} et 3^{ème} degré ; pour le professionnel 20 et 24 (on respire un peu).

Les situations ne sont pas homogènes selon les classes. Ainsi des cours sont surpeuplés comme en français, maths, langues, sciences. Cela pose également le problème des petites options qui risquent de disparaître faute de moyens pour financer l'école - faute aussi de professeurs pour assurer les cours.

Une dernière donnée intéressante : 1 élève sur 10 a recours à des cours particuliers pour se faire aider. Ce nombre est en forte progression. 15 à 20% de ces cours sont assuré par les dispositifs de soutien scolaire reconnus et déclarés, parmi lesquels les EDD. Le reste relève du noir, sans contrôle sur la qualité ni sur le prix ni sur la déontologie... Ainsi, l'école externalise sa mission... et à quel coût ?



Première table ronde **Le coût économique et social de la pénurie d'enseignants**

La pénurie d'enseignants se décline au niveau conjoncturel par l'absence de professeurs qui ne sont pas remplacés et, au niveau structurel, par le manque de nouveaux enseignants. La pénurie implique plusieurs problématiques sous-jacentes.

La formation initiale constitue la base de la relève. Cependant, on compte une grande proportion de jeunes qui arrêtent leurs études avant la fin (45% dans la formation d'instituteur maternelle et 55% dans le primaire) ainsi que trop peu de jeunes diplômés. Ceci annonce évidemment une pénurie à long terme.

Un autre point clé se situe dans la dévalorisation du métier aux yeux de la société. Le manque d'enseignants est tel que les écoles font appel à des personnes qui ne possèdent pas le titre requis.

On relève dans le même registre d'idée, le déclin du respect de la fonction de professeur. Le rapport à l'autorité n'est plus le même qu'avant et les enseignants se voient moins respectés qu'avant.

La situation de pénurie implique des conséquences en termes de coûts sociaux et économiques.

Les victimes directement concernées de la pénurie sont bien évidemment les élèves, leurs parents, les enseignants et les directeurs, mais aussi, globalement, la société de demain.

Au niveau des élèves, on peut aisément comprendre les conséquences directes de l'absence – à court ou à long terme – d'un enseignant. La matière n'est pas enseignée, alors qu'il va se voir malgré tout évalué dessus. Apparaissent alors les sentiments d'angoisse, de découragement et d'injustice qui peuvent le mener au décrochage scolaire. Mais, plus insidieusement, l'absence d'un professeur implique une perte de repère pour le jeune et du sens de l'école comme lieu d'apprentissage.

Le nombre d'acteurs qui gravitent autour de l'école pour pallier aux lacunes scolaires mène à une dispersion des responsabilités de l'éducation des enfants. En effet, certains parents imputent l'échec de leurs enfants aux structures de rattrapage comme les écoles des devoirs. On peut, de ce fait, se demander si ce phénomène ne provient pas de l'inaccessibilité de l'école pour les parents d'un point de vue communicationnel.

Le rôle de l'enseignant devient plus flou. C'est pourtant bien à lui que revient la responsabilité d'apprendre. Mais au vu des conditions de travail, ceux-ci ne peuvent se couper en quatre. La pénurie cause une charge de travail supplémentaire à ceux présents, engendrant à son tour usure et absentéisme. Et c'est parti pour le cercle vicieux.

De plus, le problème de l'imposition par le haut de la pédagogie à adopter par les professeurs, les dépossède de leur rôle.

Enfin, on constate que la pénurie d'enseignants amplifie l'inégalité des chances dans la réussite scolaire et sociale. En effet, face à l'absence de matière dispensée les personnes aisées seront mieux armées pour pallier à ce déficit en dehors de la structure scolaire. Ce sont donc toujours les populations dites fragilisées qui pâtissent le plus de ce phénomène. Un enfant, à qui il manque des bases parce qu'il n'aurait pas eu assez d'heures dispensées



dans une matière, aura davantage de difficulté à rattraper son retard. Il peut en découler de l'angoisse, un sentiment d'injustice mais aussi de découragement. Tous ces facteurs réunis, l'élève risque de décocher ou de se voir dirigé vers les filières dites de « relégation », des filières moins valorisées, qui n'offrent des débouchés que limités, ralentissant ainsi l'ascenseur sociale.

Deuxième table ronde **Des pistes de réflexion pour remédier au problème**

De nombreuses solutions sont évoquées par les différents intervenants. On note en effet, des solutions à tous les niveaux, tant en ce qui concerne la formation initiale des enseignants, que la perception et le statut de ce métier, mais aussi qu'un changement du système d'enseignement. On peut mettre en évidence dans cette table ronde que tous les acteurs mettent en évidence une nécessité de changements et qu'aucune proposition n'a rencontré de contestation.

La formation des enseignants est un sujet préoccupant. Il faudrait redonner envie aux jeunes de faire des études dans ce domaine, car peu s'y lancent et moins encore sortent diplômés. Il faut donc trouver un moyen de revaloriser la fonction d'enseignant aux yeux des jeunes. Un travail devrait être fait sur les jeunes pour les attirer vers ce métier.

Une autre proposition concernant la formation initiale tend à la revoir complètement pour en faire un cursus en cinq ans afin que les jeunes enseignants soient formés à détecter les difficultés d'apprentissage dès le plus jeune âge.

Pour pallier au fait que de nombreux jeunes abandonnent l'enseignement dans les cinq premières années de travail, il faudrait donc revoir le processus d'accueil des jeunes profs. Comme un professeur de mathématiques et de sciences le suggérait, durant la dernière année d'étude, les étudiants devraient avoir un stage équivalent à un mi-temps, rémunéré, afin d'avoir déjà un pied dans le travail. Selon Madame Braipson, le manque de temps dû à la surcharge de travail des directeurs, les empêche de pouvoir suivre les nouveaux enseignants comme il se doit. A ce propos, de nombreux intervenants ont relevé l'isolement dont souffrent les professeurs. L'aide aux enseignants dans la gestion des élèves serait un avantage pour aider les jeunes professeurs à rester dans l'enseignement.

La spécialisation des directeurs serait une solution à leur surcharge et à la prise en charge correcte des nouveaux enseignants mais aussi à l'écoute des élèves et des parents. En effet, cette pratique existe au Canada où dans une école l'on différencie un directeur administratif, un directeur pédagogique et un directeur lié à la communication.

Une clé pour permettre un suivi correct des élèves serait d'avoir, comme dans certains pays, deux enseignants par classe. Mais le risque soulevé par cette solution serait de se confronter au refus de certains enseignants d'abandonner une culture selon laquelle le professeur est le seul maître à bord.



En comparant notre système scolaire à celui d'un pays comme la Finlande, qui fonctionne nettement mieux et qui ne connaît pas de pénurie d'enseignants, on perçoit énormément de différences. On notera un seul réseau, une formation initiale en cinq ans, un tronc commun jusque 14 ou 16 ans, l'absence de redoublement pallié par des remédiations immédiates au sein même des écoles. En effet, un tronc commun le plus tard possible permet d'éviter aux élèves d'être relégués trop tôt dans les filières techniques ou professionnelles.

Le Pouvoir Organisateur de la ville de Bruxelles a envoyé deux lettres à la ministre de l'enseignement contenant des mesures décrétales comme la réforme globale des titres, la révision du règlement concernant le remplacement des enseignants, la valorisation de l'expérience professionnelle, le recours aux enseignants retraités sur base volontaire, une allocation complémentaire en cas d'extension de la plage horaire.

Les structures de soutien scolaire sont une solution mais pas la meilleure, car cela allonge beaucoup les journées des jeunes.

Des propositions concernant l'accueil des parents, en particuliers pour les primo-arrivant permettrait une meilleure implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

La proposition d'une meilleure gestion des ressources disponibles entre les réseaux d'enseignement, permettrait un premier pas vers la gestion de la pénurie.

Pour conclure, le chemin est encore long à parcourir car nombre de solutions doivent être apportées par des réformes en profondeur du système afin de rendre à l'école sa mission originelle qui est d'enseigner. En effet, ce n'est pas en mettant quelques emplâtres sur une jambe de bois que le système sera moins inégalitaire pour les élèves et pourtant ce ne sont pas les idées ni la volonté qui manquent.

